## LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Pluviôse, an VIII.

Contributions imposées par les Autrichiens à plusieurs villes d'Italie. — Continuation des troubles en Suede, — Lettre écrite par Bonaparte au grand visir. — Principale cause de la mésintelligence entre les cours de Vienne & de Pétersbourg. — Lettre du général Chamberlac sur la situation du département de l'Orne. — Prise de Frotté & de son état-major — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du Publiciste est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrétés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs suns augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adresses, franc de port, au directeur du Publiciste; rue des Moineaux, nº. 423, butte des Moulins, à Paris.

#### ITALIE.

De Génes, le 28 janvier (8 pluviôse).

Il paroît que la cour de Vienne a aissi adopté le système de ne vien dépenser pour l'armée d'Italie, & de la maintenir à force de réquisitions. La Toscane est, à cet égard, traitée comme le Piémont & les autres pays occupés par les Autrichiens. Les impositions ordinaires ont été tellement augmentées, que les Toscans ont payé dans l'espace de trois mois le double de ce qu'ils payoient dans un an. A cette augmentation d'impôts, il faut ajouter les contributions extraordinaires. Livourne vient d'être taxé à 200 mille séquins; les autres villes moins riches le seront en proportion. Le mécontentement est extrême dans toute la Toscane, & l'on assure que les Arétins sont en insurrection.

Nous apprenons, par des rapports qui paroissent dignes de foi, que le ci-devant état de l'église éprouve toutes les horreurs de la famine; que presque par-tout les habitans sont insurgés & se disputent les subsistances; que les Autrichiens & les Napolitains n'occupent que quelques villes. Selon ces mêmes rapports, à Ancône les Turcs & les Russes ne sont point d'accord avec les Autrichiens, & tiennent le port comme bloqué.

SUEDE. De Stockolm, le 28 janvier (8 pluviôse).

Les mouvemens insurrectionnels ont déjà gagné Gothenbourg. A Malmo, la sédition a fait décapiter le chef militaire.

Norrkoping a été tellement agitée le premier janvier, qu'on y envoya inutilement deux mille grenadiers. On fit à l'instant partir de Stockholm des hussards & de l'artillerie. Les paysaus en fureur désarmerent les premiers, & prirent aux autres leurs canous.

#### AUTRICHE.

De Vienne, le 1er. février (12 pluviôse).

Les bruits d'une négociation de paix entamée entre notre cour & le gouvernement français prennent, chaque jour plus de consistance. On assure même que les propositions faites par le premier consul ont été favorablement acqueillies. Il o

Parmi les causes de mésintelligence entre notre cour & celle de Pétersbourg, on cite celle-ci : Après la reddition d'Ancône, l'amiral russe Uschakow ayant fait arborer le pavillon de sa nation sur les vaisseaux trouvés dans le port, le général autrichien Frœlich les fit arracher avec violence par des grenadiers. Paul Ier., irrité d'un semblable affront. interdit au comte de Cobentzel l'entrée de sa cour, jusqu'à ce qu'on lui cût sait une satisfaction éclatante. Cette satisfaction ne paroissant point avoir été donnée, il fut expédié des ordres au général Suwarow pour revenir en Russie avec son armée.

La Porte a communiqué à notre cour les propositions de paix qui lui ont été faites par Bonaparte, & qu'elle paroit très-disposée à accepter.

# PRUSSE.

De Berlin, le 1et février ( 12 pluviôse ).

Beurnonville a déclaré qu'il recevroit toutes les personnes que le roi de Prusse a reçues dans ses états; & qu'en conséquence il verroit sur le pied d'amis les émigrés français qui ont été accueillis par S. M.

Le ministre Schulemburg a en, l'un des jours de la semaine derniere, un entretion de trois quarts-d'heure avec l'ambassadeur Beurnonville chez l'ambassadeur d'Espagne.

Le roi ayant trouvé mauvais que M. d'Arnim, fils du ministre, parât à la cour avec des cheveux courts, Beurnonville a ordonné à ses secrétaires de porter la queuc.

Le ci-devant chevalier de Bouflers, membre de l'académie de Berlin, a obtenu sa radiation de la liste des émigrés & la faculté de retourner en France.

Nous recevons les nouvelles de Suede les plus alarmantes. L'insurrection va croissant; & l'alliance du roi avec l'ennemi de la nation suédoise pourroit lui coûter bien cher.

A la derniere redoute, on a mis aux arrêts cinq masques portant des cocardes nationales. Ce sont des berlinois: en les a livrés à la police qui prend connoissance de cette affaire.

ation, entrer érêt à erneavoir a tou. de sei

porté & du effroi s à la

qui, gueur consomme sur le istincs proà cet

atiere tuelles munide loi

égard projet

38 c. f.6 c.

87 f. 63 c. 25 c. 17 c. 24 c. 25 c. . 35 c. 60 c.

30 c. ier 22 500 fr. . 85 c. nvers,

on de

on dos

Angou-Alaris, Odéon,

à Stras-

# ALLEMAGNE

De Francfort, le 10 février (21 pluviôse).

Les feuilles allemandes publient une lettre de Bonaparte au grand visir, en date du Caire, le 30 thermidor. Il essaye dy éclairer la Porte sur ses vrais intérêts, Voici quelques passages de cette lettre.

Bonaparte, général en chef, au grand visir, grand parmi les grands, éclairé et sage, seul dépositaire de la confidence du plus grand des sultans.

J'ai l'honneur d'écrire à votre excellence, par Effendi, qui a été fait prisonnier à Aboukir, et que je lui renvoie, pour lui faire connoître la véritable situation de l'Egypte, et entamer des négociations entre la sublime Porte et la République française.

Par quelle fatalité la Porte et la France, amies de tous

les tems, sont-elles cependant en guerre?

Comment votre excellence, éclairée dans la connoissance de la politique et des intérêts des divers états, pourroit-elle ignorer que la Russie et l'empereur d'Allemague se sont plusieurs fois entendus pour le partage de la Turquie, et que ce n'a été que l'intervention de la France qui l'a empêché?

La sublinte Porte; qui a été l'amie de la France tant que oette puissance a été chrétienne, lui a fait la guerre des l'instant que la France, par sa religion, s'est rapprochaende le croyance musulmane.... La Russie et l'Angleterre ont trompé la sublime Porte; elles out intercepté les couriers par lesquels nous lui faisions part de l'expédition d'Exprte, et l'ont représentée comme le commeucement de l'énvahissement de l'Empire musulman; comme si je n'avois pastonjours déclaré que l'intention de la République française étoit de détruire les maneloueks, et non de faire la guerre à la sublime Perte, de nuire aux Auglais, et non à leur grandet fidele allié, l'empereur Sélim.

Ce que la sublime Porte n'atteindra jamais par la force des armes, elle peut l'obtenir par une négociation. J'abattrai toutes les armées, lorsqu'elles projetteront l'envahissement de l'Egypte. Mais je répondrai d'une manière conciliante à toutes les ouverbures de négociation qui me seront faites.

Cessez donc des armomens dispendieux & inutiles. Vos ennemis ne sont pas en Egypte; ils sont sur le Bosphore; ils sont à Corfou; ils sont aujourd'hur, par votre extrême imprudence, au milieu de l'Archipel.

Vous voulez l'Egypte, dit-on. Mais l'intention de la France n'a jamais été de vous l'ôter. Chargez votre ministre à Paris de vos pleins-pouvoirs; ou envoyez quelqu'un chargé de vos intentions & de vos pleins-pouvoirs en Egypte.

On peut, dans deux heures d'entretien, tout changer. Dites un mot: nous fermerons la mer Noire à la Russie; & nous cesserons d'être le jouet de cette puissance ennemie; & je ferai tout ce qui pourra vous convenir. Je tiendrai pour le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai contribuer à faire terminer une guerre à la fois impolitique &

Je prie votre excellence de croire à l'estime & à la con-

sidération distinguée que j'ai pour elle.

Signé, BONAPARTE.

# ANGLETERRE

De Londres, le 8 fevrier (19 pluviôse).

L'élévation de M. Dundas à la pairie aura lieu avant le fin de la session présente. Son département sera, dit-on,

donné à l'orateur des communes, qui sera remplacé à sontour par M. Silvestre Douglas.

Beaucoup de membres indépendans de la chambre des communes, & de propriétaires mécontens de la réponse de lord Grenville au citoyen Talleyrand, ont projetté une

association en faveur de la paix.

L'état de nos forces navales (non compris les vaisseaux frêtés & armés par le gouvernement pour la protection de notre commerce côtier; se monte à 785 bâtimens, dont 656 en commission, parmi lesquels on compte 146 vaisseaux de ligne, 20 de 50 canons, 193 frégates & 297 sloops.

Notre état militaire consiste en 41 régimens de cavalerie & 189 de ligne; 51 de cavalerie & 46 d'infanterie fencibles; 87 régimens de milices anglaises & 57 de milices irlandaises.

### REPUBLIQUE FRANÇAISF.

De Strasbourg, le 25 pluviose.

Depuis hier, les bruits de paix se répandent de nouveau dans notre ville. Plusieurs lettres d'Allemagne portent que les négociations sont en activité, & que les gouvernemens français & autrichiens se sont déjà un peu rapprochés. La cour de Berlin continue à employer sa médiation; bientôt sans doute on aura des nouvelles plus positives. Gependant, les préparatifs de guerre continuent de part & d'autre.

Les troupes russes poursuivent leur retraite. La première colonne étoit déjà entrée, d'après les dernières nouvelles, en Moravie : elle doit se reposer pendant quatre jours à Olmutz. Le corps de Condé a aussi quitté les environs de Lintz pour se rendre également en Morovie & dans la Pologne russe.

Les dernières nouvelles de Vienne portent que le courier qui avoit porté à Suwarow l'ordre de Paul I<sup>er</sup>, pour le retour de son armée en Russie, étoit accompagné de deux autres dont l'un s'es rendu à Vienne & l'autre à Londres, pour faire part à ces deux cours de la résolution de Paul I<sup>er</sup>, à ce sujet.

D'Alencon, le 25 pluviose.

Extrait d'une lettre du général Chamberlhac.

"Le département de l'Orne commence à jouir de la tranquillité si long-tems désirée. Par-tout les habitans bénissent le gouvernement de la protection qu'il leur accorde. Les cantons de Flers & Tinchebray, qui étoient les plus récalcitrans, ont été les premiers à demander à rentrer; & pour preuve, de leur sincérité, ils paient sur-le-champ leurs contributions; 60 à 80,000 francs doivent être payés dans huit jours; 52,000 francs sont partis sans escorte pour Alençon, chef-lieu da département. Nombre de chouans viennent journellement déposer leurs armes ».

## De Paris, le 28 pluviôse.

Le gouvernement a reçu ce matin un courier qui lui apprend que Frotté & tout sou état-major ont été faits prisonniers : ils ont été investis la nuit dans un château où ils étoient rassemblés. Le même courier a apponté leurs portefeuilles, leurs correspondances, quelques pistolets & différentes especes d'arunes de fabrique anglaise. On sent que cet événement est sûrement le dernier d'une guerre qui n'a plus ni chefs, ni armée.

— On assure que quelques présets sont déjà nommés, particulièrement pour les grandes villes, telles que Lyon. On paroit tenir au principe que nul ue sera préset dans son

propre de les ployés

ployés pour 3 mil pour répar

de so dans

d'êtr le pr

rien

dans

enfe

náes Hau tem sent

d'ui

nife lutivera n'es dan

fam
n'es
To
le
oul

doi blin Etc pré

tib rén des 1ºg propre département. On dépayse ces magistrats dans l'espoir de les rendre étrangers aux passions locales. et source que

-- Le cautionnement qui devra être fourni par les employés des différentes administrations, sera de 3 millions pour la régie de l'euregistrement & des domaines, de 3 milions pour la loterie nationale, de 500 mille francs pour les postes, & de 500 mille francs pour les douanes. Les répartitions seront faites par les régisseurs & soumises à l'approbation du ministre des finances.

La surveillance de Portalis a été levée le jour même de son arrivée; c'est le premier consul qui le lui a annoncé dans la visite qu'il lui a faite avec le consul Lebrun.

- Simeon est assez sérieusement malade. On craint qu'il

n'ait une fluxion de poitrine.

on

les

ux

de ont

iisps. rie

ences

eau

que

ens

La

ntôt

ml, iere

les,

rs à

s de

Po-

rier

r le leux

res,

ran-

Les.

; & amp

aves pour

uans.

i lai

pri-

i is orte-

liffé-

que

i n'a

par-On

- Barruel - Banvert est de nouveau arrêté ; il est accusé d'êire l'auteur de pamphlets contre-révolutionnaires contre le premier consul.

— David est nomme peintre du gouvernement.

- La bibliotheque qu'on forme aux Invalides ne contera rien à l'état ; les livres qui deivent la composer seront pris dans les dépôts littéraires.

- Une citoyenne nominée Sommeri vient, dit-on, d'être

de deuil pour Washington,

Les seconds bataillons auxiliaires des Hantes-Fynénées & de la Gironde sont en route pour Paris. Coux de la Haute-Garonne & du Gers doivent aussi s'y rendre.

- On avoit craint de nouveaux troubles dans le département de la Haute-Garonne; mais ces inquiétudes paroissent dissipées.

Le général Férino a été condamné par le tribunal de palice correctionnelle de Gronoble à une amende en faveur

d'un citoyen qu'il avoit maltraité.

- Un de nos journaux fait aujourd'hai un rapprochement piquant. La coalition s'est armée, à en croire ses ma-6 nifestes, pour réparer les ravages & les destructions revolutionnaires. Que l'on consulte les événemens, & l'on trouvera d'étranges réparations. Le gouvernement pontifical n'est point rétabli à Rome; le duc de Modene n'est point dans ses états; le roi de Sardaigne, ni aucun prince de sa famille n'a pu parvenir dans le Piémont; le roi de Naples n'est point dans sa capitale; le grand-duc n'est point en Toscane; rien n'est à Milan sur le même pied qu'en 1793; le senat de Venise n'est point rétabli. Milord Grenville a oublié ce tableau des justices de la coalition.

- L'ex-duc de Choiseul & les autres naufragés de Calais sont arrivés dans le cercle de Basse-Saxe.

- Une lettre de Hambourg assure que Napper-Tandy doit comparoître incessamment devant un tribunal à Dublin; qu'il ne sera interrogé que sur cette scule question : Etes-vous Napper-Tandy? & qu'il sera admis de suite à présenter sa défense. Ren'e provide the ed come lines or

# 2000 - Au rédacteur du Publiciste.

Un objet de nouveauté, dont je crois l'annonce susceptible d'occuper une place dans votre feuille, doit faire dorénavant l'ouverture de l'exposition publique des travaux des Aveugles. C'est une scene composée par l'un d'eux, dia-loguée en musique avec accompagnemens : elle dont être

entendue, pour la premiere fois, demain 29, à midi précis, dans la salle d'exercices de l'Institut national des Aveuglestravailleurs, rue Denis, nº. 54, près celle des Lombards.

Signé, Haux, auteur de la maniere d'instruire les Avengles.

#### Au même Rédacteur.

Je vais répondre, pour la derniere d'instruire les Avengies.

Au même Rédacteur.

Je vais répondre, pour la derniere fois, à l'attaque combinée, dirigée contre ma lettre du 25 pluviosé, sur la composition de la maison militaire de Georges III.

On a pretende debord que l'étolen des bourgeois qui gardoient le roi, & qu'inhelotent le divisée les garder.

J'ai répondat que déforent de divisée les garder.

J'ai répondat que déforent des militaires qui gardoient le roi, à qu'inhelotent le divisée les garders qu'il faissieré partie de l'armée, actives qu'il signervoient; en tems de guérire, avec les autres troupes les cepté les des gardes en guérire, avec les autres troupes les cepté les tois régimens de gardes du corps i lifeguards, & lo régiment tois ai des gardes couleure, qu'il se servoient en corps de régiment tois ai des gardes couleure, qu'il se servoient en corps de régiment tois ai des gardes couleure, qu'il se servoient en corps de régiment tois ai des gardes couleure, qu'il se servoient en corps de régiment de dans la métropole soque le poi étoit toujours accompagné d'une forte essorte militaire dans Londres, & d'une escorte de chevaux-légées dans ses excarsions aux environs qu'il accompagné d'une forte essorte militaire dans Londres, de d'une escorte de chevaux-légées dans ses excarsions aux environs qu'il nations des corps ales commendans; & co.

Voilèe une question des laits aur l'aquèlle il est étonnant qu'il y in deux opinions. Que licobjecte éton?

Celui qui ne donnoit un roi d'Angleterre que des hourgeois pour gardes, convient aujourd'ilui qu'il a des gardes militaires, que des régimens de ligius poquent de l'alle des gardes militaires, que des régimens des gardes de roi, faisant service de gardes de la migne pour gardes de l'alle pour les régimens de la guerne de l'alle pour les régimens des gardes militaires, que des deux régimens des gardes de l'alle pour les régimens des gardes militaires, que des deux régimens des gardes militaires, que les rois de l'alle pour les régimens de l'agre pour les ré

Que répondre à un homme qui se dit bien informé, & qui evance que les trois régimens d'infanterie particulièrement appellés des gardes, qui résident constamment à Loudres, & sont toujours de service auprès du roi, qui ne fournissent au service extérieur que des détachemens, drafie, ne sont population portain les des régimens des gardes, ne sont populationes à l'onveut, trois régimens de ligne ordinaires? Ce sera, si l'onveut, trois régimens de ligne ont le privilège de rester toujours à Londres, de garder le roi, de porter le titue de gardes , avec un schelling par jour de solde. Avant l'expédition du Helder, dit-on, ils étoient présque tous en Italande. Cela est faux, ils n'y avoient qu'un détachement coame en Hellande.

comment prostituer sa plume & son tems à réfuter un homre qui nons assure que Georges III n'a d'autres gardes du corps que à 500 hommes, qui ne sont que des corps de parade & des gardes d'abquete?

Un mot sur les promenados à pied du roi & de Mo Pitt. — I'm nie qu'en aucua tems, meme avant la guerre actuelle, le roi soit jamais promené à pied dans les rues de Londres. l'ai prouve, par une anecdote non contredite, qu'il ne peut avoir la tentation de s'y promener aujourd'hui. — On m'objecte ses promenades pédestres dans les environs de Windsor. Il n'étoit question que de Londres, & je n'ai point parlé de Windsor.

Quant j'ai dit que M. Pitt ne se promene jamais à pied dans les mes de Londres, je n'ai pas prétendu qu'il n'ait pu s'y montrer dans les beaux jours de sa popularité, par exemple avant février 1793. Et l'on me parle de ses promenade dans Westminster, & de ses excurions à la campagne avant la guerre actuelle!

Quant au diner d'installation du ford-maire, on sait que les ministres ne font plus de distinction de partis, quand l'élection est cousonmée. M. Windham a accepté l'invitation de Combe; & il est hers de doute que M. Pitt y eût assisté à l'ordinaire, s'il avoit pu espécer que sa voiture fût dételée par le peuple à Temple-bar; & quiconque connoît le caractere de M. Pitt, sait qu'il auroit mieux aimé arriver ausis en triomphe chez Combe, que chez son prédécesseur Auderson. A-t-on oublié que la voiture de Fox & celle du duc de Bedford furent traînées en triomphe dans la cité; & croit-on que M. Pitt eût voulu en être le témoin? Il a été retenn, dit-on par la crainte de passer pour un wig: quel pitoyable raisonnement que M. Pitt ent voulu en être le témom? Il a été retenu, dit-on, par la crainte de passer pour un wig: quel pitoyable raisonnement l'aut-il d'ailleurs apprendre à cet homme si bien informé, que le nom de M. Pitt, ainsi que celui du duc de Portland sont encore, en ce moment même, inscrits sur la liste des membres du whig club, quoiqu'ils aient cessé d'assister à ses séances?

Les Anglais seront bien surpris d'apprendre que M. Dundas va tous les jours à pied, vers les deux heures, de Someret-House à la baure.

la bourse

On me perle de la cité, de la banque, de Newgate, de la Tour, de Watchmen, des Turn-pike gates, &c. Tout cela n'a point de rasport à la question & ne mérite pas de réponse.

J'ai remarqué dans celle d'un de mes adversaires plus de modération que je n'en avois attendu de sa part. Je n'en remercierai pas l'Ami des Loix; car certes je ne le crains pas, & grace au 18 brumaire, l'Ami des Loix n'est plus une puissance. Je trouve pourtant dans cette réponse une phrase qui pourroit bien n'être pas très-innocente d'intention. Cette phrase a un air de ménagement & de mystère qui me la rend fort suspecte; & je donne pleine & entiere liberté à l'Ami des Loix de neusrévéler son secret. Seulement qu'il prenne bien garde de se tromper. Il n'a pu, au reste, me placer plus à propos à Londre, que dans cette épouvantable année 1795, où tant de gens donnoient des gages à la révolution, en faisant débauche de notre sang.

Signé, MASCLET.

# CONSEIL D'ETAT.

Extrait du registre des délibérations. - Séance du 25 pluviôse.

Projet de loi qui ferme la liste des émigrés.

Art. Ier. Les individus considérés comme émigrés avant le 4 nivôse an 8, époque de la mise en activité de l'acte constitutionnel, ne pouvant invoquer le droit civil des français, demeurent soumis aux loix sur l'émigration.

II. Ces individus sont:

1°. Ceux qui, inscrits sur les listes d'émigrés avant le 4 ni-

vose, ne sont point rayés définitivement.

2°. Ceux contre lesquels il existoit à la même époque des arrêlés, soit du directoire exécutif, soit des administrations centrales, qui ordonnoient l'inscription de leurs noms sur la liste des émigrés, pourvu que lesdits arrêtés aient été publiés, ou suivi du séquestre, ou de la vente des biens.

III. Tout individu qui se seroit absenté de France de puis la mise en activité de l'acte constitutionnel, ou qui s'en absenteroit à l'avenir, n'est point soumis aux loix sur l'émi-

IV. Ceux qui, désormais, seront prévenus d'avoir émigré avant le 4 nivôse, & qui ne sont pas compris dans les dispositions de l'article II, seront jugés par les tribunaux criminels ordinaires.

V. Dans le cas de l'article précédent, le commissaire remplissant les fonctions d'accusateur public, sera chargé seul, comme officier de police judiciaire & directeur de

jury, de la poursuite & instruction du délit, sur lequel il sera prononcé par des jurés spéciaux d'accusation & de ju-

VI. La senle question soumise aux jurés de jugement sera:

l'accusé est-il coupable d'émigration?

VII. Si l'accusé est déclaré coupable, la confiscation ordonnée par l'urticle XCIII de la constitution n'aura d'effet sur les biens du condamné qu'après distraction préalable-ment faite des droits de la femme & des autres créanciers, & en outre d'un tiers en nature sur la totalité des biens libres du condamné; quotité à laquelle demeurent fixés les droits naturels des enfans & descendans, quelque soit leur nombre.

Approuvé. Le premier consul,

Signé, BONAPARTE.

Br

50

me

pr

de

les

bl

au

de

le

le

1

# CORPOSILLE GISLA TILE.

11405 Emmo Séance du 28 pluviôse. ab 11

On reprend la discussion sur la division territoriale & l'administration intérieure.

Delpierre, orateur du tribunat, parle en faveur du projet de loi. L'établissement d'autorités locales lui semble nécessaire pour prévenir toute anarchie, toute confusion. Nous ne sommes pas encore assez loin des tems & des gueres des partis, pour qu'on pût confier, sans danger, au peuple, la nomination des maires ; on a donc sagement fait d'en donner

Chaptal, orateur du gouvernement, défend le projet. Il le trouve propre à assurer l'exécution des loix, à donner la plus grande célérité à leur action, & à présenter enfin les moyens d'exercer la responsabilité. Le besoin de concentrer le pouvoir, n'a pas empêché d'être circonspect sur l'abus qui pourroit en être fait; ainsi, l'on a pris soin de proscrire tout ce qui pouvoit prêter à l'arbitraire.

Le corps législatif va aux voix; sur 280 votans, 217 se sont déclarés pour le projet, & 63 contre; en conséquence,

le projet est adopté.

Roderer prend la parole. Au moment où le corps législatif, dit-il, vient d'adopter une nouvelle division du territoin de la république il n'apprendra pas sans plaisir, qu'une partie de ce territoire qu'on avoit été obligé de mettre hors de la constitution, est rendu à la France par la destruction des rebelles qui l'occupoit. Le premier consul me charge de vous annoncer que Frotté avec tout son état-major, ont été pris dans un château du département de l'Orne. On lui a trouvé une croix de Saint-Louis, des sleurs-de-lys, un cachet aux armes de France & des poignards de fabrique anglaise.

Tous les membres se levent, en criant : Vive la république ! Un message du sénat conservateur annonce qu'il a nommé o le citoyen Clairaut, pour remplacer au corps législatif le citoyen Jourdan (de la Nievre), qui n'a point accepté sa

Le corps législatif se forme en comité secret, sur l'invitation de la commission des inspecteurs. remain appoint

Bourse du 28 pluviose. orque de mo-em

Rente prov., 11 fr. 13 c. — Tiers consol., 19 fr. 50 c. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 1 fr. 7 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , ... — Bons  $\frac{1}{4}$ , o fr — Bons d'arrérage, 87 fr. 75 c. - Bons pour l'an 8,65 fr. 75 c.